

Note du gouvernement allemand au gouvernement cubain (Bonn, 14 janvier 1963)

Légende: Le 14 janvier 1963, le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne (RFA) adresse au gouvernement cubain une note lui annonçant la fin de leurs relations diplomatiques bilatérales en représailles à la reconnaissance par La Havane de la République démocratique allemande (RDA).

Source: Bulletin de l'Office de Presse et d'Information du Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne. 16.01.1963, n° 2; 10e année. Bonn: Office de Presse et d'Information du Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne. "Bonn rompt ses relations diplomatiques avec La Havane", p. 9-10.

Copyright: (c) Office de presse et d'information du gouvernement de la République fédérale d'Allemagne

URL: http://www.cvce.eu/obj/note_du_gouvernement_allemand_au_gouvernement_cubain_bonn_14_janvier_1963-fr-10508db7-7ebf-4004-ad50-a92edc97c59f.html

Date de dernière mise à jour: 02/07/2015

Note du gouvernement allemand au gouvernement cubain (Bonn, 14 janvier 1963)

Le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne a pris acte de ce que le Gouvernement de la République cubaine a noué des relations diplomatiques avec le régime au pouvoir en Zone d'occupation soviétique d'Allemagne.

Le Gouvernement fédéral n'a jamais laissé planer de doute sur le fait que l'établissement de relations diplomatiques avec ce régime par des Etats avec lesquels la République fédérale entretient, des relations diplomatiques serait considéré par lui comme un acte inamical dirigé contre les intérêts vitaux du peuple allemand. Le Gouvernement fédéral a laissé planer aussi peu de doute sur le fait que dans un pareil cas il serait obligé de ré-examiner ses relations avec l'Etat en question.

La Zone d'occupation soviétique d'Allemagne n'est pas un Etat au sens du droit international. C'est plutôt une partie de l'Allemagne maintenue artificiellement séparée du reste de l'Allemagne par une puissance étrangère et par un régime instauré pas celle-ci. Le régime ne répond en aucune façon à la volonté du peuple allemand, ni à la volonté de la partie de la population qui habite la Zone. Cette population n'a jamais eu l'occasion d'exprimer sa volonté d'une manière démocratique. Le régime ne s'y maintient que par la force et sous la protection des troupes d'une puissance étrangère. Le fait que le régime n'est parvenu à arrêter le flot continu des Allemands contraints de fuir la terreur du régime que par la mise en place de barbelés et de champs de mine le long de la ligne de démarcation et par l'érection d'un mur à Berlin, prouve combien peu il répond à la volonté effective de la population. L'existence de ce régime et le fait que la population allemande dans la Zone d'occupation soviétique d'Allemagne se voit refuser la manifestation de sa volonté constituent une violation flagrante du principe du droit à l'autodétermination, qui est reconnu par tous les peuples du monde. Le peuple allemand a droit, lui aussi, à l'autodétermination.

Le point de vue adopté par le Gouvernement fédéral vis-à-vis du régime dans la Zone d'occupation soviétique d'Allemagne correspond à celui de la grande majorité de la communauté des peuples. Seule une petite minorité d'Etats, à savoir exclusivement les Etats communistes, auxquels Cuba se joint aussi maintenant, a reconnu la Zone d'occupation soviétique d'Allemagne et a noué avec elle des relations diplomatiques.

Le Gouvernement fédéral a suivi avec une inquiétude croissante le rapprochement du Gouvernement cubain et du régime dans la Zone d'occupation soviétique d'Allemagne et il a exprimé cette inquiétude à plusieurs reprises. Il a témoigné d'une extrême patience en face de l'attitude inamicale du Gouvernement cubain à l'égard de la République fédérale, qui s'est manifestée tant dans les propos de personnalités officielles que dans la presse cubaine. Cette patience correspondait aux sentiments amicaux traditionnels que le peuple allemand éprouve pour le peuple cubain.

Toutefois, l'établissement de relations diplomatiques avec le régime de la Zone d'occupation soviétique d'Allemagne est un acte en contradiction flagrante avec le droit des peuples à l'autodétermination et qui est propre à accentuer encore davantage le partage de l'Allemagne. Le Gouvernement fédéral y voit une violation grave des intérêts vitaux du peuple allemand et se voit donc contraint de rompre les relations diplomatiques et consulaires avec la République cubaine et à en tirer les conséquences économiques qui en résultent.